

Intervention de Jean-Marc CLERY - FSU

La FSU se reconnaît globalement dans l'avis présenté. En particulier elle partage trois impératifs soulignés par le texte : l'impératif de solidarité collective élargie qui doit guider le projet régional, l'impératif d'anticipation qui doit engager dès aujourd'hui les réponses aux défis sociaux et environnementaux qui s'annoncent, et enfin l'impératif de choix politiques face aux différentes options de développement qui se font face.

A cet égard la FSU apprécie que l'avis intègre la compréhension nuancée à laquelle elle avait appelé s'agissant de la notion de « *transition* ». La FSU a en effet déjà eu l'occasion de dénoncer l'illusion selon laquelle les modes de production actuels seraient d'eux-mêmes porteurs des transitions vers des orientations économiques, sociales et environnementales plus vertueuses. Illusion que les faits ne cessent de démentir, à l'exemple aujourd'hui de la « *réforme* » de la SNCF qui veut soumettre le transport ferroviaire à la logique de la profitabilité immédiate, cela non seulement au mépris de la mission de service public, mais surtout en contradiction totale avec les objectifs de la France en matière de transition énergétique et environnementale. Preuve qu'il y a bien différentes options économiques, sociales et environnementales qui s'affrontent et entre lesquelles il s'agit de choisir. On l'aura compris, pour la FSU en tout cas, les *transitions* impliquent un engagement clair vers un autre projet de société, bâtie sur de nouvelles valeurs et priorités qui privilégient l'humain.

Parmi les grands défis à relever mentionnés par le document de la Région, on note, entre autres, la menace de « *dilution de la cohésion sociale* », « *le sentiment de relégation* » et le « *risque de repliement* » sur « *l'individualisme* » plusieurs fois pointé. Pour la FSU, s'il conviendrait d'affiner ces constats, il faudrait surtout commencer par les relier aux politiques successives de déstructuration de la présence des Services publics sur nos territoires qui en affaiblissent le maillage, la proximité, et réduisent les moyens nécessaires à la réponse aux besoins des populations : fermeture des accueils publics EDF, fermeture de bureaux de Poste, suppression de services à l'Hôpital, affaiblissement des Ecoles rurales ou fermetures de Collèges publics de proximité, dématérialisation des services et diminution des plages d'accueil du public à Pôle-Emploi, à la CAF, aux services des Impôts, dans les préfectures, les gares SNCF...

Les premières victimes de cette situation sont les personnes les plus fragiles, les personnes âgées, les personnes défavorisées, en difficulté avec l'écrit, les personnes à faible mobilité ; mais ce sont aussi les personnels de tous ces services confrontés dans leurs missions aux dysfonctionnements quotidiens issus des réorganisations successives et au mécontentement suscité chez les usagers. Or, et l'avis le souligne, le document de la Région ne fait que très peu mention des Services publics, de la spécificité de leurs missions – et une seule fois (page 27) est évoquée la problématique de l'accès de la population à ceux-ci.

S'agissant de l'action publique, on peut même avoir quelque motif d'inquiétude à la lecture de la page 29 du document qui affirme que « *le temps de la seule responsabilité de la puissance publique est révolu...* » : une chose est de prétendre traiter toutes les problématiques régionales par la seule puissance publique, une autre est d'occulter le rôle structurant des Services publics en noyant le poisson dans le flot des références à « *de nouveaux modèles, de nouvelles façons de faire, de nouveaux opérateurs...* », etc. Pour la FSU, la meilleure option pour protéger et promouvoir l'intérêt général, comme la véritable garantie de la justice sociale, de l'accès aux droits, de la cohésion de la Bretagne reste la présence des Services publics, indispensables pour relever les défis économiques, sociaux, écologiques et technologiques qui nous attendent.

En matière éducative le document de la Région pose une excellente question : « *Quelle école, quel enseignement, quelles formations pour que chacun.e, où qu'il vive, puisse trouver sa place dans la société?* ». Pourtant, la FSU a été parfois bien seule dans les conférences locales préparatoires et parfois même bien peu écoutée, sur la question de la présence d'un *Service public d'Éducation* de proximité, et en particulier des Ecoles publiques dans les communes. Pourtant dans notre région cette question est devenue des plus préoccupantes : la dotation en postes, nulle en 2018, est notoirement insuffisante depuis des années, ce qui conduit de fait à accentuer le

déséquilibre dans les moyens alloués entre l'Ille-et-Vilaine et les trois autres départements bretons ; déséquilibres renforcés par une politique de fusions ou de regroupements d'écoles, en particulier en secteur rural.

Dans ce contexte de pénurie des moyens pour le Service public d'Éducation, des questions telles que les besoins de *l'éducation prioritaire*, l'égalité des élèves devant l'offre de formation, ou la *mixité sociale* dans les collèges, prennent aujourd'hui une acuité de plus en plus aiguë, que ce soit sur le secteur de Brest, de Lorient, Vannes ou encore de Rennes. Sur ces compétences, qui sont certes celles de l'État et d'autres collectivités, la Région ne devrait pourtant pas s'interdire d'indiquer fermement ses attentes - comme elle sait le faire en d'autres domaines.

S'agissant plus particulièrement de la formation professionnelle - compétence qui relève cette fois pleinement de la Région - la FSU espère encore que les engagements formulés dans le document en termes d'égalité des citoyens sur tout le territoire - engagements que le futur SRADDET devra traduire - donne également une impulsion au CPRDFOP, avec, enfin, un véritable *plan de développement* de la voie professionnelle, du CAP à la *Licence Pro*.

Dès avant le nouveau CPRDFOP, la FSU s'était largement exprimée pour qu'*a minima* les possibilités de choix entre les différentes voies de formation soient renforcées pour les jeunes et leurs familles sur l'ensemble du territoire. Car aujourd'hui, c'est encore bien loin d'être le cas : des formations sous statut scolaire public sont toujours totalement absentes dans certains domaines professionnels très demandés ou dans des zones géographiques entières.

La réorganisation annoncée de la formation professionnelle et les mouvements qui pourraient se produire autour des centres d'apprenti-e-s devraient, selon nous, inciter d'autant plus la Région à assumer pleinement son rôle de prescripteur en matière d'évolution de l'offre de formations et de garant d'un bon maillage territorial en s'engageant enfin résolument en faveur du développement des formations de la voie technologique et professionnelle des lycées publics.

Pour finir, la FSU ne peut que se joindre aux appels à prendre sans tarder à bras-le-corps le sujet de l'accueil des migrants en Bretagne. Cette dimension doit prendre toute sa place parmi les perspectives d'avenir qu'entend tracer la *Breizh COP*. Face aux discours racistes et aux amalgames en tout genre, mais face aussi à l'indifférence, il est indispensable que la Bretagne dise sans ambiguïté que non seulement elle souhaite accueillir et protéger ces migrants en leur offrant des conditions dignes et humaines, mais aussi que ces hommes et ces femmes d'où qu'ils/elles viennent sont une chance pour nos territoires ; comme les bretons ont su l'être depuis toujours pour de nombreux endroits du monde. L'humanité de demain, en Bretagne comme ailleurs, se construira avec les migrants d'aujourd'hui.